



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 90731

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la situation des femmes au regard de la retraite. Dans le cadre de la Journée de la femme le 8 mars dernier, Le Figaro s'est penché sur « la pauvreté des femmes à l'âge de la retraite ». Plus d'un quart des femmes isolées vivent au-dessous du seuil de pauvreté soit mensuellement moins de 770 euros. Pour les tranches des plus de soixante-quinze ans, cette proportion croît à 28,9 % ; au terme de sa vie professionnelle une femme a donc six fois plus de « probabilité » d'être pauvre. Il lui demande de lui indiquer les possibilités de réduire cette inégalité infligée aux femmes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90731

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3528